



LEVIER

FAVORISER LE RÉEMPLOI DANS NOS CHANTIERS (CONSTRUCTION, DÉCONSTRUCTION, RÉNOVATION, MAINTENANCE) EN INTÉGRANT DÈS L' AMONT DES AO LES OBJECTIFS EDF ET LES EXIGENCES (MOYENS DE LES ATTEINDRE) DANS LE PROCESSUS ACHAT AFIN DE PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES



POURQUOI CE LEVIER ?

Préserver les ressources naturelles, matérielles et économiques

Limiter la quantité de déchets générés et leur traitement (Recyclage, enfouissement, ...) + décarbonation

La prévention sur le réemploi est peu initiée dans le processus achat

Enjeu géostratégique de gestions des ressources



QUELS INDICATEURS ?



Gain financier : achat neuf évité, budget traitement des déchets évités, vente

Tonnage de matériel réemployé (somme des poids des matériels)

Empreinte matières évitées (Sb équivalent) = tonnage de matières premières non prélevées

Emissions de CO2 évitées par le réemploi

Tonnages des déchets évités (emballage = livraison en vrac ou réutilisation comme les big-bag)



Déchets #1



DESCRIPTION ILLUSTRATION DU LEVIER



Expression du besoin

Exigence Cahier des Charges

Liste des matériels ou matériaux 100 % réemployables (exemples : sanitaires, mobiliers, luminaires technologie, plancher technique, outillage, câbles, gaines, matériels électriques)

Formaliser dans le CCTP un objectif de réemploi à atteindre (Tonnage)

Transmission d'une traçabilité du réemploi et des autres actions de prévention (Tonnages évités, tonnages réemployés, gain carbone, attestations de réemploi)

Préparation et consultation

Critères de recevabilité

Liste de réemploi possible et engagement du Titulaire avec indication du coût global (à indiquer les sources / filières / outils à indiquer pour favoriser le réemploi)

Chiffrage pour favoriser le réemploi (coût (+/-) démontage, transport...)

Organisation et analyse dédiées au réemploi

Critères de mieux disance (NTE)

Finalisation et exécution du marché

Partenariat productivité

Eviter les équipements et conditionnements à usage unique

Déchets non produits (ex : emballages ou équipements en réemploi, etc.)

Propositions de réemploi suivant les opportunités en cours de chantier

Bonus réemploi en fonction de l'atteinte en tonnage (par rapport à l'attendu) et distribué en fonction de qui a trouvé le repreneur.

1/ Tonnage réemploi avec gain financier

2/ Tonnage réemploi sans surcoût

3/ Tonnage de réemploi avec surcoût XX (enveloppe budgétaire à cadrer)

Issus de visite préalable des soumissionnaires + exploitation diag PEMD



LEVIER

FAVORISER LE RÉEMPLOI DANS NOS CHANTIERS (CONSTRUCTION, DÉCONSTRUCTION, RÉNOVATION, MAINTENANCE) EN INTÉGRANT DÈS L' AMONT DES AO LES OBJECTIFS EDF ET LES EXIGENCES (MOYENS DE LES ATTEINDRE) DANS LE PROCESSUS ACHAT AFIN DE PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES



QUELS MODES DE PREUVE ?

Transmission d'une traçabilité du réemploi et des autres actions de prévention (Tonnage évités, tonnages réemployés, gain carbone, attestations de réemploi)

Convention de don entre EDF et le repreneur (s'assurer de la présence d'un contrat de vente avec les restrictions en lien avec les règles en matière de réemploi)

Exemples Guide Règles Réemploi: Analyse Pb/Amiante et Certificat de conformité pour une machine/Notice d'utilisation, Cahier de maintenance

Extrait du Registre National des Déchets de Terres et de Sédiments pour les terres et sédiments avec les résultats des analyses du pack ISDI (Installation de Stockage de déchets inertes)

Inventorier les ressources et matériels réemployés et Compléter le reporting REUTILZ = à partir des indicateurs calcul C02 Méthode C02 : xKg CO2 massique sur la fabrication - fin de vie - réemploi (logistique)



QUELS FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ?



Passer par un négociant qui reconditionne le matériel pour mise en marché



QUELS FREINS ?

Changement de culture

Anticipation des chantiers

Disposer des documents : notice, cahier de maintenance

Nécessité de remise en conformité réglementaire



LEVIER

OPTIMISER LE TRI À LA SOURCE DES DÉCHETS INDUSTRIELS : ENJEUX ET SOLUTIONS



POURQUOI CE LEVIER ?

Gérer des matières le plus tôt possible dans la chaîne de valeur permet d'en valoriser un maximum, avant mélange

-> Intérêts logistiques, environnementaux, et donc "temporels" et économiques



QUELS INDICATEURS ?

Présentation mensuelle gain financier / gain environnemental du tri

Taux de refus lié à erreurs de tri

Tonnes de matière valorisées => tCO2 évitées afin de montrer l'impact positif du tri sur le climat / ressources

Comparatif mensuel du tonnage des déchets triés et tonnage des déchets en mélange avec coûts associés => Suivi de l'évolution au fil des mois (priorisation sur les plus gros tonnages)

% respect du cahier des charges (ex. taux de valorisation)



DESCRIPTION / ILLUSTRATION DU LEVIER

Capacité du titulaire à fournir reporting périodique :

- refus de tri
- évolution du taux de valorisation
- indicateur de tonnes de déchets déclassés...
- impact financier(liste non exhaustive)

Bien préciser l'attendu sur la partie accompagnement et sensibilisation sur site

Exemple de niveau NTE :

1. identification des écarts de tri et communication
2. plan d'actions proposés
3. suivi du plan d'actions et bilan périodique

Inclure au Contrat un suivi de l'évolution du Tri afin de mettre en œuvre les nouvelles pistes d'amélioration via PP



LEVIER

OPTIMISER LE TRI À LA SOURCE DES DÉCHETS INDUSTRIELS : ENJEUX ET SOLUTIONS



QUELS MODES DE PREUVE ?

Reporting mensuel par ex. sur un espace client en ligne montrant les résultats au jour le jour : refus de tri, évolution du taux de valorisation, indicateur de tonnes de déchets déclassés..., impact financier

Audit terrain

Photos, fiches anomalies avec photos



QUELS FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ?



Accompagner le changement

Définir des KPI communs

Implication forte des acteurs terrain dans la démarche

Formation équipes sur place, évolution des compétences au fur et à mesure du marché



QUELS FREINS ?

Les infos sont disponibles mais peut être mal exploitées

Le temps et les moyens adaptés (coût) pour l'industriel